



Position de l'ADC sur **La première visite chez le dentiste**

Comme le démontre le nombre d'enfants traités dans des hôpitaux pour des caries sévères, la carie de la petite enfance constitue toujours un problème important, pouvant également nuire à l'état de santé général des jeunes enfants.

Grâce à une révision complète de l'histoire médicale, de l'évaluation buccodentaire et du contexte environnemental des jeunes enfants, le dentiste peut repérer ceux dont la santé buccodentaire risque particulièrement d'être compromise. Des facteurs de risque comme l'histoire médicale et sociale, les habitudes alimentaires, la présence d'anomalies dans l'émail, les soins d'hygiène buccodentaire et la disponibilité du fluorure peuvent être déterminés dès l'âge d'un an.

L'Association dentaire canadienne encourage, dans les 6 mois suivant l'éruption de la première dent ou à l'âge de 12 mois, l'évaluation des jeunes enfants par un dentiste afin de déterminer tout risque particulier, toute intervention opportune et/ou la fréquence des évaluations dentaires par la suite. Les patients présentant des risques particuliers peuvent avoir besoin d'évaluations fréquentes afin de déterminer les stratégies de gestion adéquates.

L'Association dentaire canadienne est en faveur de tout projet éducatif en collaboration avec d'autres prestataires et fournisseurs de soins de santé pour hâter la création de partenariats dans les programmes de prévention et d'éducation prénataux et postnataux.

Conseil d'administration de l'ADC
Ratification de la version anglaise : février 2005
Reconduction en : mars 2012

L'information donnée ici a été produite par l'Association dentaire canadienne à l'intention des dentistes membres de l'ADC. Elle ne devrait pas remplacer la consultation d'un dentiste ou d'un médecin. Si vous avez des questions au sujet de cet énoncé de position, veuillez communiquer avec votre dentiste ou l'Association dentaire canadienne.